



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 2 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION - TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les forces de sécurité intérieure et les services de l'État continuent à être pleinement mobilisés sur l'amélioration de la situation sécuritaire.

De nombreuses opérations de déblaiement des axes ont encore été menées avec le soutien de renforts militaires et de sécurité civile et en lien avec des sociétés privées.

Plus de 2300 touristes français et étrangers ont pu être raccompagnés vers leur lieu de résidence. 1 000 Calédoniens ont pu rentrer sur le territoire.

En lien avec la délégation territoriale de la Croix rouge française notamment, le recours à des solutions d'hébergement d'urgence est en train d'être organisé pour les touristes les plus en difficulté.

L'aéroport international de Nouméa – La Tontouta reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, tout en conservant l'aéroport fermé, les services de l'État et l'ensemble des acteurs concernés sont mobilisés pour permettre une reprise de certains vols commerciaux dans les meilleurs délais possibles. Sous réserve des conditions de sécurité, l'aérodrome de Magenta sera rouvert aux vols commerciaux internes à la Nouvelle-Calédonie à compter du mercredi 5 juin 2024.

S'agissant des mesures à portée générale, les réquisitions des stations-services ont été levées sur Nouméa et Dumbéa. Sur le reste du territoire, les mesures prises par arrêté du haut-commissaire continuent de s'appliquer.

Les mesures d'interdiction de rassemblements, de vente et de transport d'armes et de vente d'alcool ainsi que le couvre-feu de 18h00 à 6h00 du matin sont maintenus sur l'ensemble du territoire jusqu'au lundi 10 juin 10h00.

Contact presse
BRECI – Coralie WAGNER

Tel : (+687) 83 09 17
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex